

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

JANVIER
2010
n° 12



www.mairie-bouaye.fr
contact@mairie-bouaye.fr

**Vœux
2010**
*Les Boscéens sont
invités à la cérémonie
samedi 9 janvier,
à 17h salle
des Ormeaux.*



Christophe Murail, architecte chargé du projet accompagné par le coordinateur sécurité, Raynald Jeuffroy, en visite sur le site du chantier.

Bellestre, top départ !

L'attribution des marchés publics lors du Conseil municipal de novembre donne le départ de la construction de l'ensemble sportif de Bellestre. Cet important chantier de 20 mois s'achèvera l'été 2011.

Depuis le sinistre de 2006 qui a réduit les salles de Bellestre en cendres, les Boscéens et les habitants des communes limitrophes sont orphelins d'un équipement sportif à la hauteur de leurs attentes. Le projet de l'ensemble sportif de Bellestre a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal. Il comprend deux salles multi-sports, une salle de gymnastique, une salle de tennis de table et de tir à l'arc et une salle dédiée aux arts martiaux, soit 6 042 m² de surface utile ainsi que des vestiaires extérieurs pour le football d'une superficie de 298 m².

Une réponse adaptée aux besoins

Avec plus de 2 550 élèves, Bouaye est la 2^e commune de Nantes Métropole en nombre d'élèves accueillis par rapport à sa population. La Ville recense plus de 2 500 sportifs licenciés répartis dans une vingtaine d'associations. La nouvelle construction doit donc répondre aux besoins polyvalents des établissements scolaires, des clubs sportifs et aux exigences du sport en compétition. C'est pourquoi tous ces partenaires, avec l'Office du Sport de Bouaye, ont été associés à l'élaboration du programme de ce nouvel équipement. Cette collaboration a porté ses

fruits : le soutien de cinq fédérations nationales (basket-ball, judo, montagne et escalade, rollers skating et tennis) et de nombreuses ligues régionales et comités départementaux à la réalisation de ce projet attestent de sa pertinence, qualité et conformité au regard du milieu sportif.

Le sport durablement

La construction de cet ensemble sportif s'inscrit dans une démarche de développement durable pour limiter efficacement les

suite >>>



Légende :

- ① Salle 1 multisports
- ② Salle 2 multisports
- ③ Salle de gymnastique
- ④ Salle de tennis de table / tir à l'arc
- ⑤ Salle arts martiaux
- ⑥ Aire extérieure tir à l'arc
- ⑦ Vestiaires extérieurs

Les marchés attribués permettront la réalisation des cinq salles et des vestiaires extérieurs.

L'insertion au cœur du chantier

Outre la dimension écologique du bâtiment, sa construction participe à concilier développement économique et progrès social. Les marchés publics de l'ensemble sportif de Bellestre intègrent des « clauses d'insertion professionnelle ». Ce dispositif impose aux entreprises intervenant sur le chantier de construction d'employer des personnes en situation d'insertion professionnelle, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, pour réaliser une partie de leurs travaux. Nantes Métropole assiste la Ville de Bouaye dans la mise en place et le suivi des

clauses d'insertion (cf. page 3). Au total, pour la tranche ferme, pas moins de 5 305 heures sont réservées à l'insertion, soit l'équivalent ramené sur douze mois de trois temps plein.

Un équipement tourné vers l'avenir

Cet équipement, très attendu par les Boscéens est subventionné à hauteur de 31 % (cf. encadré). La qualité de sa conception et ses aménagements offriront des possibilités nouvelles aux clubs sportifs. Accessible aux personnes à mobilité réduite, cet espace sportif facilitera l'émergence de sections handisport, à l'instar de

consommations énergétiques et mieux intégrer le bâtiment dans son environnement naturel. Deux options possibles en terme de production d'énergie solaire sont à l'étude. Quelque soit la solution retenue, 1 000 m² ou 1 500 m² de cellules photovoltaïques, le système de membranes photovoltaïques intégré à la toiture terrasse du bâtiment produirait au minimum 43 000 kwh/an. Les différentes solutions d'économie d'énergie (isolation, régulation de la ventilation, éclairage naturel par le plafond) alliées à la production d'énergie solaire classent ce bâtiment à la norme THPE (Très Haute Performance Énergétique).



celle créée par l'Herbauges Athletic Club (HAC). Plus qu'un bâtiment, cet ensemble sportif contribuera à faire rayonner les couleurs de Bouaye bien au-delà des frontières communales. Le processus de construction est désormais engagé, la patience et les efforts doivent se poursuivre en attendant la livraison de ce nouvel équipement ●

Un projet soutenu par des aides conséquentes

Le coût de l'opération est estimé à 11 193 935 € TTC. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil général de Loire Atlantique au titre de la politique scolaire (1 260 000 €) et au titre du Contrat de territoire signé avec Nantes Métropole (100 000 €). Le Conseil régional des Pays de la Loire subventionne cette opération à hauteur de 100 000 € au titre du Contrat de territoire signé avec Nantes Métropole. Le SIVOM de Bouaye reconnaissant le rôle intercommunal de cet équipement finance sa construction à hauteur de 1 196 000 €. Enfin, la demande de subvention déposée au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a permis l'obtention de 800 000 €. L'ensemble sportif de Bellestre bénéficie au total de 3 456 000 € de subventions. Le tableau ci-dessous résume les subventions accordées à la commune.

ORGANISMES	SUBVENTIONS
SIVOM de Bouaye	1 196 000 €
Conseil général	1 260 000 €
Conseil régional	100 000 €
CNDS	800 000 €
TOTAL	3 456 000 €

Calendrier de la construction de l'ensemble sportif de Bellestre

2006	2007	2008	2009	2010	2011
<p>24/09 : Incendie des salles omnisports de Bellestre</p> 	<p>Etude des besoins associatifs et scolaires</p> <p>Concours d'architecture (4 candidats retenus)</p> <p>Décembre : Choix du cabinet d'architecture MURAIL</p>	<p>Avril à juin : missions complémentaires pour options économies d'énergie</p> <p>10 juillet : vote de l'Avant Projet Définitif</p> <p>1^{er} août : dépôt du permis de construire</p> <p>Octobre - novembre : montage des dossiers de subventions</p> <p>Décembre : PC autorisé + remise du dossier PRO par l'architecte</p>	<p>Janvier : réinterrogation du programme pour réduire le coût et phaser le projet</p> <p>9 avril : vote du projet définitif (dossier PRO)</p> <p>Juin : lancement des appels d'offres</p> <p>Octobre : choix des entreprises</p> <p>Novembre : attribution des marchés publics par le Conseil municipal</p> <p>Fin d'année : préparation du chantier</p>	<p>Janvier : début des travaux</p> <p>Fin avril : attribution du lot étanchéité et photovoltaïque</p> 	<p>Travaux</p> <p>Été : livraison pour ouverture programmée en septembre</p>

Bonne et heureuse
année 2010 !

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2010 vous apporte la réussite pour vos projets personnels et professionnels. Que 2010 soit aussi l'année où les plus fragiles d'entre nous retrouvent l'espoir. Confrontés aux problèmes de santé, de logement, d'accès à l'emploi, certains de nos concitoyens peuvent être entraînés vers l'exclusion. Il nous faut collectivement et individuellement être à l'écoute pour les aider à retrouver confiance. N'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville ou les assistantes sociales du Conseil général en cas de nécessité.

2010 : année des chantiers

Les travaux de restauration complète des façades et de la toiture de l'Hôtel de Ville s'achèveront en mai-juin. La construction du nouvel Ensemble sportif de Bellestre, que nous attendons tous, débute ce mois de janvier pour une période d'un an et demi. Par ailleurs, cet été, sera ouvert le chantier de construction de l'accueil de jour pour malades d'Alzheimer et du Domicile service, place du marché.

L'année 2010, après l'ouverture en février du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) à Bouguenais, pour mieux informer nos seniors et leurs familles, verra la mise en place d'un Comité Local Economique boscéen pour favoriser les échanges entre élus et acteurs de notre économie. Enfin une réorganisation utile des services municipaux pour améliorer la qualité des réponses apportées aux nombreuses sollicitations de notre population sera préparée au cours du premier semestre.

C'est donc une nouvelle année municipale très active qui s'ouvre et que vos élus vous souhaitent la plus solidaire et heureuse possible.

Cordialement vôtre. ●

Jacques GARREAU

Maire de Bouaye,

Vice-président de Nantes Métropole

Donner un sens
aux marchés publics

Avec le dispositif de clauses d'insertion professionnelle dans les marchés publics, Nantes Métropole offre une réelle opportunité aux personnes exclues du monde du travail.

Depuis juin 2004, le Conseil communautaire de Nantes Métropole a décidé l'application d'une nouvelle disposition pour ses marchés de travaux : les clauses d'insertion professionnelle. Elles permettent d'exiger de la part des prestataires répondant à un appel d'offres, la réalisation d'une partie des travaux par des personnes en situation d'insertion professionnelle. « *Ce dispositif doit permettre de redonner une chance aux personnes coupées du monde du travail, avec l'objectif à terme, d'accéder à un emploi durable* » explique Didier Oble, responsable mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) insertion.

Ces bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi de longue durée, des personnes en situation de handicap, des jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et/ou inscrits à la Mission Locale, des allocataires de minima sociaux. L'objectif de pérennisation des emplois proposés aux personnes en insertion rejoint la préoccupation des entreprises des secteurs qui connaissent des difficultés de recrutement. Actuellement, près d'un

bénéficiaire sur deux de ce dispositif accède à un emploi durable.

Le conseil et l'assistance auprès des communes

Ce dispositif est aussi un outil à disposition des collectivités locales pour mettre en œuvre leur politique en faveur de l'emploi et de l'insertion. La commande publique peut ainsi doublement bénéficier au territoire, par les nouveaux équipements et infrastructures qu'elle crée, et par l'emploi qu'elle génère pour ses habitants. A Bouaye, le chantier de construction de l'ensemble sportif de Bellestre représente 5 305 heures réservées à l'insertion professionnelle. A titre de comparaison, celui du Zénith de Nantes Métropole a représenté 10 080 heures réalisées par 84 bénéficiaires. Nantes Métropole possède une cellule dédiée au suivi d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour assister les entreprises et les structures d'insertion à la mise en œuvre de ce dispositif. La Communauté urbaine apporte aussi son aide aux collectivités locales pour leurs marchés publics. « *Le service d'AMO de Nantes Métropole nous fait bénéficier de son savoir-faire pour la réalisation de l'ensemble sportif de Bellestre. Il apporte des compétences que des communes comme Bouaye n'ont pas en interne* » se félicite, Christian Rivaud, adjoint à l'urbanisme et aux travaux ●

Rentrée scolaire 2010

Inscriptions à partir du lundi 4 janvier.

Ecoles Victor Hugo et Maryse Bastié

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez vous présenter en mairie avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille, le justificatif de domicile et le certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés dans un autre établissement.

Tél. 02 51 70 55 55.

Ecole Notre Dame de la Trinité

Myriam Joyaux, directrice, reste à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée 2010. Prendre rendez-vous au 02 40 65 51 00 ou envoyer un message avec vos coordonnées téléphoniques à l'adresse suivante : notre-dame-de-la-trinite@wanadoo.fr. Apporter le carnet de santé et livret de famille lors du rendez-vous

<http://ecolendt.over-blog.com> ●

Un Noël pour tous les enfants

Organisée par la maison des jeunes, la collecte de jouets pour le Noël des Restos du Cœur a rencontré un vif succès. Les jouets récoltés durant le mois de novembre ont été déposés au centre de distribution des Restos du Cœur Gustave Rock de Nantes, le mercredi 2 décembre. Merci à toutes les familles pour leur générosité ●



Dominique Buaud, bénévole des Restos du Cœur et deux jeunes boscéennes ont déposé les jouets récoltés au centre de Nantes.

Avis aux musiciens

Le service municipal d'animation culturelle organise une réunion consacrée au Bokal, le local de répétition de Bouaye pour les musiques amplifiées. Ce lieu est ouvert à tous les artistes, musiciens, chanteurs souhaitant répéter dans un environnement dédié à la musique. Ouverte à tous, cette rencontre a lieu **mardi 19 janvier, à 19h30, salle José Foulon**. Elle sera l'occasion de connaître le fonctionnement du Bokal, de s'y inscrire et d'obtenir des informations sur l'organisation de concerts.

Tél. 02 51 70 57 55 -

animation-culture@mairie-bouaye.fr ●

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 17 décembre 2009. Vous pouvez retrouver les Conseils municipaux en vidéo sur le site Internet de la ville www.mairie-bouaye.fr

Le schéma communal « deux roues » adopté

La Ville de Bouaye souhaite favoriser la pratique du vélo sur son territoire. C'est pourquoi, elle a lancé en 2008, la création d'un schéma communal « 2 roues » dont la vocation est de déterminer :

- les liaisons existantes et celles à développer entre les principaux pôles (équipements, établissements scolaires, gare, administrations, commerces),
- les aménagements à créer tels que les zones d'apaisement (zone 30), les implan-

tations de stationnement de vélos...

Elaboré de manière participative avec un groupe de Boscéens volontaires, ce schéma communal « deux roues » est un outil de planification des aménagements cyclables et des équipements de stationnement de vélo pour la Ville de Bouaye comme pour Nantes Métropole. Le Conseil a décidé d'approuver la proposition de schéma communal « deux roues ».

Adopté à l'unanimité.

La jussie combattue bassin d'orage rue des Aulnes

Plus de quatre tonnes de plantes envahissantes ont été extraites dans le bassin de rétention situé rue des Aulnes.

Pendant quatre jours, une opération d'arrachage de jussie a été menée par l'association environnementale *Hirondelle* basée à Pornic pour libérer le bassin de rétention situé impasse des Aulnes. Trois intervenants ont procédé à l'arrachage manuel de cette plante envahissante. Importée d'Amérique du sud, la jussie est arrivée par le sud de la France depuis une dizaine d'années. Cette plante aquatique

prolifère à un rythme très élevé et remonte toute la façade atlantique. En colonisant des écosystèmes, elle devient envahissante et se développe localement au détriment des espèces domestiques. « *Son lieu de prédilection, les eaux stagnantes mais la jussie s'installe dès qu'elle trouve un espace où il n'y a pas ou peu de courant, comme sur le Lac de Grand-Lieu par exemple, où nous sommes intervenus cet été* », explique un des membres de l'association. La densité de cette plante exotique a des conséquences : fossés comblés, bouches d'évacuation ou de trop-plein obstruées... Le constat de cette invasion est impressionnant : en plongeant simplement leurs bras quelques centimè-

« Lâche la violence » une exposition interactive

Le centre de loisirs accueille l'exposition « Lâche la violence » du 18 au 22 janvier.

Cette action est organisée par le SEJA (Service Enfance Jeunesse Animation) avec l'association *Graine de Citoyen* dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL). L'exposition à destination des enfants des trois écoles (maternelles et primaires) et du centre de loisirs sera installée dans la salle Eugène Lévêque. Toute la semaine, un programme de visites sera suivi

par les classes des trois écoles et le mercredi pour les centres de loisirs maternels et primaires ainsi que les préados. Des animateurs de l'association *Graine de citoyen* animeront des discussions. A travers cette exposition interactive, les enfants seront amenés à s'interroger sur les émotions et à réfléchir à la violence et à ses conséquences en abordant des notions de gestions des conflits. **Cette exposition est ouverte au**



Dessin réalisé par les enfants du centre de loisirs.

Groupe minoritaire

Création d'un Conseil Local Economique (CLE)

Pour favoriser l'échange avec les acteurs économiques de la commune, la municipalité a décidé de créer un Conseil Local Economique (CLE). Le CLE est une assemblée consultative de réflexion et de proposition en rapport avec le développement économique de la commune. Constitué de commerçants, d'artisans, de professions libérales et d'élus, le CLE est un espace de parole où la démocratie participative s'exerce pour aider la municipalité boscéenne dans ses réflexions.

22 voix pour et 6 voix contre.



Arrachage manuel de la jussie dans un bassin d'orage par l'association Hirondelle.

tres sous la surface de l'eau, les intervenants remplissent un sac de 50 litres en quelques minutes. Les plantes sont ensuite séchées pour les brûler.

La période idéale d'arrachage se situe entre le printemps et de début de l'été mais l'urgence de la situation exigeait une intervention rapide ●

public le mardi 19 janvier, de 16h30 à 18h30. Elle fait suite au 20^e anniversaire de la convention des Droits de l'Enfant. Une vingtaine de jeunes du centre de loisirs a participé lors des vacances de la Toussaint au concours international d'affiches « *Agis pour tes droits* ». Ils ont réalisés plusieurs dessins sur le thème « *Les droits de l'enfant. Qu'est-ce qu'on en sait ? Qu'est-ce qu'on en fait ?* ». Les dessins ont été exposés au CCAS de Nantes ●

Inscriptions aux centres de loisirs vacances de février

Les mercredis 13 et 20 janvier 2010, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Secrétariat du SEJA, 2 rue du Stade.
Tél. 02 51 70 52 82.

Groupe majoritaire

Défendre le commerce boscéen

Deux ans après la révision générale de 2007, il était devenu nécessaire de corriger ou de préciser plusieurs points du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bouaye. L'enquête publique de modification du PLU vient de se terminer le 21 décembre pour permettre, entre autre, de conforter le commerce de proximité existant.

Dorénavant l'implantation de nouveaux commerces de détail ne pourra se faire que dans le Bourg. L'objectif de cette mesure est de ne pas déstabiliser l'économie locale avec l'implantation de nouvelles enseignes de la grande distribution sur l'extension du parc des Coteaux de Grand-Lieu.

En contrepartie, la réglementation vise à renforcer *le linéaire commercial* existant du Bourg afin de maintenir et développer une animation par des commerces attractifs en rez-de-chaussée.

Ces nouvelles règles du PLU sont inspirées de la Charte d'orientation commerciale de l'agglomération nantaise signée conjointement le 15 juin 2009 par la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les 24 maires de Nantes Métropole toutes tendances politiques confondues. Cette charte, régulièrement adaptée depuis 1991, permet aux élus de défendre l'équilibre des différents pôles commerciaux de leur commune. A Bouaye, les élus de droite, hostiles à toute idée de régulation pour des raisons purement idéologiques, n'ont pas approuvé ces mesures de défense du commerce boscéen. Si cette absence d'unité est regrettable, on sait désormais sur qui peuvent compter ceux qui souhaitent le maintien de la vie commerciale dans notre bourg ●

Investir pour notre avenir ?

2009 aura vu se concrétiser 3 projets d'ambition lancés par l'équipe municipale précédente :

- Le lotissement de l'Orée du Bois qui a rapporté 700 000 € à la commune.
- La Maison de la Santé, 2^e tranche du projet Plaisance, inaugurée début décembre. Le lotissement Plaisance suivra dès juillet 2011. Ce projet a permis en 2007 le financement complet de la Maison des Jeunes (Cabanon) par un investisseur privé et non par nos impôts. Rappelons que l'équipe municipale majoritaire actuelle avait voté contre ces 2 projets moteurs de notre développement local.
- Le projet Bellestre, finalement assez conforme aux prévisions initiales, va enfin entrer en chantier. Il sera financé, dit-on, par un emprunt de 7 millions d'€, avec une inconnue : les élus majoritaires n'ont toujours pas expliqué comment sera financé le remboursement annuel de 520 000 € ... par l'impôt ?

Que nous proposent les élus majoritaires pour poursuivre cette dynamique ? Nous sommes très concernés par l'absence totale de nouveaux projets pour l'avenir. De plus, s'applique maintenant sur Bouaye une doctrine financière sans moteur, qui tient en 3 axes :

- refus du financement privé et appel exclusif aux finances publiques - ex : achat de propriétés pour 650 000 € pour l'hypothétique ZAC de la Pépinière,
- vente au rabais de biens communaux - ex : futur lotissement du Hameau du Parc avec un soi disant prix de référence à 15 €/m² au lieu de 33 €/m² négocié avec le promoteur,
- augmenter les impôts, en moyenne + 10 % en 2009.

L'avenir s'annonce très récessif pour Bouaye ! ●

E n b r e f

La maison de la santé inaugurée

Le 8 décembre, la maison de la santé a été inaugurée par Jacques GARREAU, Maire, les professionnels de santé et les responsables d'Atréalis, partenaire du projet. Elle permet de rassembler les services de santé sur un même pôle : centre de soins infirmiers, CAPS, cabinets médicaux (kinésithérapeutes, infirmières, libérales, orthophonistes, pédicures-podologues) ainsi qu'un laboratoire d'analyses médicales. Après la construction de la maison des jeunes, *Le Cabanon*, située rue de l'Ancienne Eglise, cette réalisation est la 2^e étape du programme Plaisance. La troisième étape sera la construction d'un lotissement avec trois collectifs et des maisons individuelles en accession à la propriété, un domicile service pour personnes âgées et un accueil de jour pour les malades d'Alzheimer ●



La maison de la santé a été inaugurée le 8 décembre.

Les Canotiers, des maisons en accession

Après le Jardin des Sages, première opération associant GHT (Groupe Habitat et Tradition) et la Ville de Bouaye pour la réalisation de huit maisons en accession abordable dans la ZAC des Ormeaux, la Ville a confié à GHT un nouveau programme : « **Les Canotiers** ».

A proximité du lycée, 28 maisons neuves du T3 au T5 sont proposées au prix de 135 000 € TTC* à 185 000 € TTC* grâce à deux procédures permettant l'application de la TVA réduite : le Pass Foncier et la location-accession** ●

* Prix moyen hors frais de notaire ≈ 2,5% du prix de vente TTC

** Pour toutes les explications et conditions d'accès : contactez Ataraxia dès à présent : 0800 777 019

Permanences du bus de la mission locale



Le bus de la mission locale s'arrête deux fois par mois à Bouaye.

Depuis septembre 2009, le bus de la Mission Locale pour l'Emploi assure des permanences, **place des Echoppes, deux mercredis par mois, de 14h à 17h**. A son bord, un animateur et un conseiller en insertion sont à disposition des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi pour les conseiller et les informer sur les métiers, les formations, la recherche d'emploi. Les prochaines permanences auront lieu les **13 et 27 janvier, 10 février, 3 et 24 mars, 7 et 21 avril, 5 et 19 mai et 9 et 30 juin 2010** ●

La Marine Nationale recrute

En 2010, la Marine Nationale recrute environ **2 500 jeunes garçons et filles, âgés de 17 à 25 ans**, d'un niveau scolaire de classe de troisième à Bac + 3. Les **35 métiers proposés** sont variés : mécanicien, infirmier, informaticien, pilote d'aéronefs, navigateur, secrétaire, électronicien, cuisinier... La Marine Nationale propose d'entrer dans la vie active grâce à un métier passionnant et moderne avec un esprit résumé par le mot « équipage » qui sous-entend solidarité, autonomie, formation, professionnalisme, évolution de carrière, ouverture au monde...

Renseignements : 02 40 49 35 44 ●

Les lycéens à l'heure du petit déjeuner

Le 10 décembre 2009, 16 élèves de première STG (Sciences et Technologies de Gestion) du lycée d'Orbigny ont organisé un petit déjeuner au sein de l'établissement pour souligner les bienfaits et l'importance de ce repas.

Souvent, le petit déjeuner est un repas négligé par les lycéens. Les raisons invoquées sont récurrentes : manque de temps, pas ou peu d'appétit, habitude de ne pas manger. Dans le cadre d'un projet en communication, 16 élèves de première STG du lycée D'Orbigny ont organisé un petit-déjeuner pour deux classes de terminale. Trois objectifs ont été fixés : connaître les habitudes alimentaires des lycéens, trouver des solutions pour rendre ce repas « attractif » et proposer des suggestions : installation d'un distributeurs de fruits, de soupes, instauration d'un encas à la pause de 10 heures). Convivial, le petit-déjeuner entre copains et copines est apprécié : plusieurs participants ont souhaité voir l'opération se renouveler.

La formule pour ce repas matinal était libre : aliments au choix, ambiance décontractée. Ce projet a été coordonné par



Céréales, laitages, jus de fruits, des plateaux plein d'énergie pour bien démarrer la journée.

M^{me} Dejust, professeur, M. Prado, chef cuisinier, et l'infirmière du lycée M^{me} Le Crom. « Les élèves sont en effet fiers de valoriser leurs compétences à travers cette action car cela a nécessité beaucoup de travail en amont » affirme M^{me} Dejust, satisfaite du bon déroulement du repas. Un questionnaire a été soumis aux deux classes de terminale participantes avant l'opération. Elles en recevront un autre après pour rendre compte de leurs sentiments sur cette expérience et pour savoir si cette sensibilisation a eu des effets sur leurs habitudes alimentaires ●

TÉLÉTHON 2009 : la générosité des Boscéens

Cette année, il a fallu redoubler d'efforts et de générosité pour que cette édition du Téléthon soit un succès. Malgré le mau-



Les organisateurs du Téléthon.

vais temps qui n'a pas permis à toutes les associations engagées de participer (les Patineurs d'Herbauges, la pétanque) et dans un contexte où la tendance nationale est plutôt à la baisse, Bouaye a réussi à battre son record. **3 917 €** de dons ont été enregistrés. La bonne humeur et la convivialité de ce rendez-vous ont eu raison des contraintes. Les organisateurs remercient tous les participants. Chacun d'entre eux a contribué à la réussite de cette 3^e édition du Téléthon sur Bouaye. Tous les Boscéens volontaires sont invités à rejoindre l'équipe des bénévoles organisateurs pour faire encore mieux l'année prochaine afin de permettre à la recherche de progresser ●

Diverses fantaisies aux *Fantaisies d'Hiver*

Pour la 6^e édition, le festival boscéen a concocté un nouveau cocktail de théâtre, de musique et d'humour, salle Eugène Lévêque et Jacqueline Auriol.

Samedi 6 février

19h : « *Les Heures sup* »

Spectacle musical, dernière création de La Caravane compagnie.

Le travail décliné en chansons, textes et musiques pour le plaisir d'en parler autrement qu'en terme de souffrance. De Mistinguett à Harold Pinter, des Charlots à Rémi de Vos, du traditionnel du Morbihan à Jacques Dutronc et Juliette, un spectacle drôle, cruel, léger et décalé.

21h30 : « *La natür c'est le bonhür* »

Spectacle clownesque de Rosie Volt.

Elle descend de la montagne en chantant...

Bulldozer de l'optimisme, ouragan d'énergie, tsunami d'émotions, voici la bergère tyrolienne Rosie Volt avec son troupeau de chèvres...



Rosie Volt, tête d'affiche du festival.

Dimanche 7 février

11h : « *Vol de Nuit* »

Spectacle jeune public par la Compagnie d'un jour.

Une pièce musicale interprétée par Noëlle Dalsace, une clown danseuse en noir et blanc évoluant aux rythmes des émotions à la Fellini.

15h00 : *Caroline Thomas*

Chansons originales

Seule sur scène, elle pianote, elle discute, elle s'époumone, elle se moque... pour mettre le public de bonne humeur ! C'est toujours avec énergie et malice que cette bretonne au caractère trempé distille sa façon de voir notre monde dans ce qu'il a de plus drôle et de grave à la fois.

16h30 : *Monsieur Wilson*

Clown. Spectacle familial de la compagnie Ciesteren.

Clown gaffeur déjanté et attachant, il reprend du service comme concierge, machiniste, «polytechnologue» ou employé municipal.

LES TARIFS :

Pass 2 jours : 23 € (tarif plein), 15,50 € (tarif réduit), 9 € (tarif enfant)

Pass samedi soir ou dimanche après midi : 13,50 € (tarif plein), 9 € (tarif réduit), 6 € (tarif enfant)

Spectacle dimanche matin : 5 €

Petite restauration samedi soir et dimanche midi.

Programmation :

Caravane Compagnie

Organisation :

Bouaye en scène

Réservation : 06 43 35 82 87

En 2010, donnons encore plus de vie

L'Association des Donneurs de sang de Bouguenais et des Communes Environnantes remercie toutes les personnes de Bouaye qui ont été fidèles au don du sang durant l'année 2009, ainsi que tous les jeunes qui répondent présents. Le calendrier 2010 est arrêté. Les rendez-vous de collecte de sang auront lieu au Piano'cktail, de 16 h à 19h30, les **jeudis 21 janvier, 08**

avril, 10 juin, 26 août, et 18 novembre.

L'association organise un dîner dansant animé par l'orchestre Barbaro, à l'auberge du Pays de Retz, le **samedi 13 février, à 19h30** sous signe de la « *Saint Valentin - Fête du coeur - Fête du sang* ». 37 € par personne.

Inscription au 02 40 32 07 99

(Ginette Blandin) ●

JANVIER 2010

Mardi 5

REUNION D'INFORMATION

Création atelier d'écriture
De 17h à 19h - Café-librairie *L'Equipage*

Jeudi 7

GALETTE DES ROIS

Club des Amis Boscéens
14 h - salle Eugène Lévêque

ASSEMBLEE GENERALE

ASL Jacques Demy
19h - salle Eugène Lévêque

Vendredi 8

GALETTE DES ROIS

Judo club de Bouaye
18h30 - Foyer Marcel Herbreteau

SPECTACLE "LA DIAGONALE DU POU"

20h - Café-librairie *L'Equipage*
Entrée libre, participation "à la chaussette"

ASSEMBLEE GENERALE

ASL Bois de la Noé
20h30 - salle Eugène Lévêque

Samedi 9

ASSEMBLEE GENERALE

UNC - 15h - salle Eugène Lévêque

VŒUX A LA POPULATION

Municipalité
17h - Ensemble Sportif des Ormeaux

WEEK-END CHANTANT

Mélodie en Retz - St-Aignan de Grand-Lieu

Dimanche 10

WEEK-END CHANTANT

Mélodie en Retz - St-Aignan de Grand-Lieu

GALETTE DES ROIS

Moto Club d'Herbauges
16h-19h - salle Eugène Lévêque

Lundi 11

VŒUX AUX ENTREPRISES

Municipalité - 12h - Salle Eugène Lévêque

Du 11 janvier au 20 février 2010

EXPOSITION «ABÉCÉDAIRES»

Bibliothèque municipale de Bouaye

Jeudi 14

GALETTE DES ROIS

Bouaye Avance - 19h - salle José Foulon

ASSEMBLEE GENERALE

ASL la Sénagerie
20h - salle Eugène Lévêque

Vendredi 15

ASSEMBLEE GENERALE ET GALETTE DES ROIS

Randonnée Boscéenne
20h - salle du Conseil municipal

GALETTE DES ROIS

Handball Club du lac
18h30 - hall des ormeaux

ASSEMBLEE GENERALE

CBSR. 19h - salle José Foulon

Dimanche 17

GALETTE DES ROIS

Les Gars d'Herbauges
17h - hall des Ormeaux

Lundi 18

GALETTE DES ROIS

Gymnastique d'Entretien Boscéenne
15h-17h - salle Germaine Tillion

Du 18 janvier au 22 janvier 2010

EXPOSITION LÂCHE LA VIOLENCE

Salle Eugène Lévêque

Le recensement des Boscéens du 21 janvier au 20 février

Bouaye, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte d'information tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population.

Un agent recenseur, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010. Il sera identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner en mairie au plus tard, le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 51 70 55 55 ou consultez www.mairie-bouaye.fr



L'équipe des dix agents recenseurs recrutée pour nous compter.

L'écogeste du mois



Additionner de petits gestes simples vous permettra d'économiser une quantité importante d'eau. Voici quelques réflexes utiles.

Economisez l'eau pour économiser des euros !

→ **Préférez une douche** de 5 minutes (60 à 80 litres d'eau) plutôt qu'un bain (150 à 200 litres d'eau).

→ **Optez pour un système de chasse d'eau économe.** Certains consomment moins de 7 litres contre 10 à 12 litres pour une chasse d'eau classique.

→ Si votre vieux lave-linge (ou lave-vaisselle) ne fonctionne plus, **choisissez un modèle de classe «économe»** en consommation d'eau pour le remplacer et pensez aux touches «éco» lors de l'utilisation.

→ **Renseignez-vous sur les réducteurs de pression** sur votre installation. Ils peuvent diminuer votre consommation jusqu'à 40 %.

Mardi 19

ATELIER PETITE ENFANCE

Partage d'expériences
De 9h30 à 11h - Café-librairie *L'Equipage*

GALETTE DES ROIS

Les Patineurs d'Herbauges
20h - hall des Ormeaux

REUNION INSCRIPTION LE BOKAL

Municipalité - 19h30 - salle José Foulon

Jeudi 21

COLLECTE DE SANG

Association des donneurs de sang
16h-19h30 - Bouguenais (pianock'tail)

Vendredi 22

GALETTE DES ROIS

Herbauges Athletic Club - 20h-23h
ensemble sportif des Ormeaux -Hall

HISTOIRES POUR TOUS PETITS

Bibliothèque municipale
9h30 - bibliothèque municipale

GALETTE DES ROIS

ADGB (gym) - 20h-23h - salle du Conseil municipal

GALETTE DES ROIS

API - 20h - salle José Foulon

Dimanche 24

GALETTE DES ROIS

Football Club de Bouaye
18h - salle du Conseil municipal

Jeudi 28

ASSEMBLEE GENERALE

Club des Amis Boscéens
Journée - salle Eugène Lévêque

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DANGEREUX

8h-12h - place du Marché.

Vendredi 29

INFORMATIONS PAJE

CAF de Loire-Atlantique
13h30-17h - salle José Foulon

GALETTE DES ROIS

Tennis club de Bouaye - 19h - salle Eugène Lévêque

NUMÉRO D'URGENCE

Désormais en cas d'urgence,
appelez directement le **15**.

Grippe A/H1N1 :

Centre de vaccination : horaires élargis

Bouaye dépend du centre de vaccination de Rezé, situé au gymnase des Cités Unies, Avenue Léon Blum (Trocardière). Depuis décembre, les horaires du centre de vaccination ont été élargis du lundi au samedi, de 8h à 22h.

Pour en savoir plus :

www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/sante/grippe_A.html

0 825 302 302 (0,15 € ttc/min depuis un poste fixe, de 7h à 22h, 7 jours/7)

État-civil

NAISSANCE :

- Miran MESE, né le 17/11/2009
- Malo CASSAIGNE, né le 24/11/2009
- Alma MORIN, née le 26/11/2009

DÉCÈS :

- LETURQUE née BERNARD Henriette, décédée le 27/11/2009